

**Groupe FRONT DE GAUCHE** Groupe FRONT DE GAUCHE  
Parti communiste Français, Parti de gauche,  
Ensemble et République & Socialisme

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL  
DES 7 & 8 juillet 2016**

**Rapport CR 143-16**

**Engagements des grands réseaux associatifs et sportifs dans la défense de la laïcité, des valeurs de la République et dans la prévention de la radicalisation.**

**MOTION DE RENVOI**

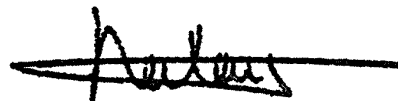
Le rapport CR 143-16 est renvoyé en commissions thématiques.

**EXPOSE DES MOTIFS**

Cette délibération affiche l'ambition de faire participer la Région à la lutte contre la radicalisation violente. Elle souhaite y prendre part au côté de nombreux acteurs dont le comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Comme nous l'avons déjà affirmé dans notre assemblée lors du débat et du vote de la délibération sur les grands témoins contre le terrorisme, il s'agit d'une question éminemment sérieuse dont les modalités doivent être réfléchies afin d'être efficaces. Or ce rapport propose de conditionner le soutien financier régional à des associations à l'approbation d'une « charte de la laïcité et des valeurs de la République » qui ne sera adoptée qu'à l'automne 2016. Cette inversion du calendrier est pour le moins singulière. Comment l'assemblée plénière peut-elle se prononcer dès juillet sur une délibération qui se fonde en grande partie sur un document qui est, pour l'heure actuelle, inconnu ? Cette situation soulève de véritables questions de robustesse juridique et donc potentiellement de légalité tant pour notre collectivité que pour les associations qui seraient subventionnées dans ce cadre.

Par ailleurs, le conseil scientifique régional nouvellement nommé, dont le rôle est d'apporter un regard d'expert extérieur, pourrait être convié à participer à cette réflexion. Certains de ses membres seraient à même de donner une assise théorique et rationnelle à cette délibération en donnant pleinement du sens à des mots, des concepts et des notions qui sont utilisés à mauvais escient et qui méritent des clarifications.

Pour ces raisons, nous souhaitons que ce rapport soit renvoyé en commissions thématiques.



Céline MALAISÉ